



**FEDERATION FRANCAISE  
DE BASEBALL ET SOFTBALL**



**Association Française de Cricket**

---

**Date de la note : 12 mars 2011**

**Rédacteur : Tony Banton**

**Réunion du : AG FC 12 mars 2011**

**Présidence France Cricket**

---

**OBJET : Rapport moral 2010**

---

Je vais commencer ma présentation de la vie de France Cricket en 2010 par un évènement de 2011. Cet évènement met TOUT en contexte.

Le 4 janvier 2011, l'ICC nous a informé de notre non-conformité avec un critère (et un seul) d'Association à l'ICC. Nous n'avons pas fait jouer une compétition, à l'extérieur, à balle dure, de quatre équipes de cricket féminin. Nous savions que nous n'étions pas en conformité car, en dépit de Sharon Whiting, Présidente à l'époque de la Commission Féminine, et les efforts du club de Thoiry, notre tentative de compétition début juillet 2010 a échoué. C'est nous autres, tous, qui ont manqué à l'appel. Jusqu'à là donc pas de surprise dans la décision de l'ICC.

Par contre, ce qui nous a bouleversés était la sanction. Arrêt IMMEDIAT de toute subvention ICC.

Je vous rappelle que l'ICC nous accorde des subventions d'un total de €180.000 dans le budget 2011 – sur des recettes totales de €240.000. C'est-à-dire les trois quarts de notre budget. Et sans cette rentrée d'argent attendu en janvier 2011, nous avons calculé que la faillite de France Cricket était pour début avril – car plus d'argent dans les caisses pour payer nos dépenses.

Quoi dire ? D'abord, j'ai déjà dit l'an dernier à l'AG – nous avons de la chance de recevoir cette manne de l'ICC, €18 par licencié si vous voulez le voir ainsi. Mais cet argent n'est pas vraiment à nous. Nous avons L'OBLIGATION de le dépenser pour satisfaire les critères d'Association de l'ICC. L'ICC l'appelle « Priority Expense » et il surveille de près ces dépenses tous les trimestres.

Au total il y a 20 critères d'Association. Maintenant nous le savons trop bien – dès que nous en rations UN et UN SEUL, nous n'avons plus d'argent ICC.

Mais vous êtes en train de vous dire que nous sommes réunis ici en AG et la faillite de France Cricket n'est pas à l'ordre du jour. C'est parce que j'ai pu négocier avec l'ICC et obtenir une remise de peine – remise accordée par le Global Development Manager par Intérim sans que ce dernier soit certain qu'il en avait l'autorité. Et cette remise de peine est exceptionnelle – car la règle d'arrêter le financement est nouvelle, en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, et j'ai pu convaincre l'ICC qu'elle est disproportionnée à notre non-conformité. Mais cette exception prend fin le 30 juin 2011 et ne sera pas renouvelée – ni pour nous, ni pour tout autre membre Associé de l'ICC d'ailleurs.

Donc à partir de maintenant il faut respecter tous les 20 critères en permanence. Car on est surveillé de près.

La leçon – je le savais déjà - c'est que l'argent de l'ICC et les efforts des cadres de France Cricket sont surtout et d'abord là pour satisfaire les exigences de l'ICC. C'est leur argent donc nous le dépensons suivant leurs instructions. S'il en reste on peut faire autre chose – dont les championnats sénior, dont une éventuelle aide aux clubs.

Il s'ensuit que la stratégie de France Cricket, et la construction du budget qui en découle, est liée à six lignes directrices pris des critères ICC :

1. Notre priorité numéro une – à tous – est de lever le sursis, en organisant un plateau féminin, avec au moins quatre équipes de 11 joueuses, en mai 2011, et ensuite en faire de même au moins une fois par an
2. Avoir 16 équipes jeunes en compétition. Nous respectons ce critère actuellement, mais d'extrême justesse. Donc la pression sur les clubs en SuperLigue de faire participer une équipe jeune restera très forte
3. Faire participer une équipe U19 en championnat d'Europe. Cette année c'est pour juillet, donc vous voyez où parte une partie assez significative des subventions ICC
4. Faire participer l'équipe sénior EDF à tout tournoi ICC pour lequel nous sommes qualifiés. Bien que les séniors ont joué l'an dernier, l'ICC a eu la bonne idée d'organiser un championnat T20 en juillet 2011 à Jersey – et sauf si nous y terminons bon dernier nous aurons encore deux compétitions sénior en 2012. Donc encore une fois une bonne partie de notre subvention est utilisée par ce critère ICC
5. Il faut avoir deux salariés équivalents plein temps, dont un Directeur-Général. Le poste salaires et charges, étant donné les niveaux de rémunération en France, bouffe plus de 50% de la subvention ICC – nous n'avons pas d'autre choix
6. Et ils exigent que nous ayons nos propres locaux – d'où un coût d'environ €15.000 par an.

J'évoque ceci pour simplifier votre réflexion quand nous arrivons au vote du budget 2011. On peut presque dire que ce n'est pas notre budget mais il est rédigé par l'ICC. De toute façon, et pour « rassurer » les Présidents de club ici présents, l'ICC « audite » nos comptes chaque trimestre. Je peux donc vous assurer que l'argent n'est pas dépensé à leur insu. Et si vous voulez considérer certaines dépenses comme du gaspillage ou non ciblées aux vrais enjeux de développement du cricket dans le contexte français, ou pourquoi on ne dépense pas plus sur les clubs, l'autre choix est le non-respect de davantage de critères, donc la perte des trois quarts de nos recettes et nous aurions encore moins d'argent de disponible pour les actions hors critères ICC. Nous n'avons donc plus le choix.

Après cette longue introduction, je vais maintenant passer en revue l'activité 2010 de France Cricket.

Ce qui est évident, c'est que ce qui est fait par France Cricket semble se concentrer de plus en plus sur l'Ile de France. Pas tant en ce qui concerne le peu d'aide à l'achat d'équipement qui est relativement bien distribué sur tout le territoire. Mais les efforts de nos cadres et de nos bénévoles, et même les commentaires dans les différents rapports de commission, font état surtout de ce qui se passe en Ile de France.

Pour en faire l'analyse de cet état de fait, l'on peut constater que :

- L'Ile de France compte 70% des licences cricket en France.
- La densité de la population en fait une cible évidente pour le développement
- Mais cette densité fait également qu'il y a une pénurie critique de terrains
- Et certains de ces terrains sont dans un état tel que d'y jouer devient dangereux
- De l'autre côté, l'ACSSO prend un relai excellent dans le sud-ouest, et beaucoup des travaux FC en Ile de France sont repris par cette association régionale – un exemple à suivre
- La taille géographique de la France fait que, sauf en Ile de France, tous les clubs sont éloignés les uns aux autres, encore merci à l'ACSSO qui gère cette situation dans sa région. Et il faut faire des choix – concentrer les efforts sur la région avec le plus de cricketeurs et où les clubs sont relativement proches les uns aux autres.

Ce qui m'amène à un autre sujet d'importance capitale – car oui il s'agit de l'Ile de France – la pénurie de terrains.

- Sur 22 clubs en Ile de France, seuls 6 disposent de leur propre terrain – tous en banlieue plus ou moins lointaine
- Un autre club dispose d'un terrain, mais pour des raisons en dehors de son contrôle ce terrain n'est pas en état d'être utilisé

- Les 5 clubs de Paris intra-muros disposent, via le CD 75, des terrains de Bagatelle et de Vincennes. Mais Bagatelle n'est pas un terrain de sports et donne de gros soucis de sécurité. Et les deux terrains nécessitent un gros coup de maintenance en début de saison pour être praticables, et en fin de saison l'usure est telle qu'ils redeviennent à la limite du praticable
- Et les 10 autres clubs, dont 7 en 93, n'ont rien.

Ceci crée des crises de calendrier significatives, et ces crises se répercutent sur tout le reste de l'organisation des championnats, séniors et jeunes, en Ile de France car il n'y a déjà pas la place pour tous les matchs à programmer, sans permettre le luxe de report de match ni de journées de réserve dans les phases finales. Cette situation a mené à des décisions très difficiles :

- Aussi bien en 2010 qu'en 2011, la Ligue Nationale ne peut se jouer qu'à un tour – et non pas en aller-retour. Ceci dit en 2011 nous comptons y palier partialement en organisant un coupe T20 où tous les clubs inscrits en Nationale IdeF auront la gratuité d'inscription
- De refuser l'affiliation de nouveaux clubs qui ne dispose pas d'accès à un terrain
- Et de proposer pour vote aujourd'hui :
  - o De rajouter une condition d'inscription en SuperLigue 2014 que le club doit avoir son terrain – donc trois ans pour en trouver pour les clubs qui n'en ont pas encore
  - o D'interdire dès les championnats 2012 l'inscription par un club participant en SL d'une équipe II en Nationale ou Régionale si le club n'a pas de terrain.

Car je vous rappelle que c'est aux clubs de trouver leur terrain – soit seuls, soit à deux comme CCSB95 et Chantilly, soit par l'intermédiaire de leur Comité Départemental comme à Paris. C'est pourquoi j'invite les 7 clubs du 93 à se mettre ensemble, de créer un Comité Départemental qui sera a dominant cricket et par ce moyen négocier avec les autorités la création d'un terrain, voire deux, dans ce département.

Et ce n'est pas que France Cricket se désintéresse du dossier des terrains. Ce n'est pas notre rôle d'être à l'origine des actions de recherche de terrain, mais nous sommes là pour vous accompagner, pour vous appuyer et, dans la limite de nos moyens, de participer au financement du tapis. Mais c'est de vous que ça dépend.

Nous avons été à l'écoute des clubs, avec des réunions périodiques avec les Présidents de Club en Ile de France pour alimenter les idées pour la préparation des règles de championnat. Certaines propositions n'ont pu être intégrées dans le règlement, pour diverses raisons dont la règle de ne procéder à des modifications significatives sans une saison complète de préavis. Ces points sont sur l'ordre du jour aujourd'hui pour discussion ensemble. Mais un point que nous avons retenu est une demande de rigueur, d'appliquer les règles de manière stricte et égalitaire à tout club. Le test est devant nous car trois clubs se sont manifestés trop tardivement pour la préinscription en championnat 2011 et en sont exclus, et quatre clubs ont manqué la date limite d'hier pour la finalisation des inscriptions et en sont également exclus. Soit sept clubs privés de SuperLigue et Nationale – mais qui peuvent prétendre à la Régionale Ile de France et la compétition T20 que nous comptons lancer. Douloureux pour les clubs concernés, mais essentiel si nous allons avoir à l'avenir une organisation efficace de nos championnats. Et nous comptons continuer dans cette veine en limitant les reports de match, et en appliquant les autres règlements.

Autre sujet qu'il va falloir traiter – l'arbitrage. Pour son organisation, dans le Sud-Ouest ACSSO s'en occupe : formation, déploiement, remboursements, qualité. En Ile de France, les Commissions Arbitrage et Sportive, suite à l'apport de Prebou Balane résultant de son offre d'aide à l'AG l'an dernier, ont fait du progrès. Cependant, ce qu'il faut, surtout pour la SuperLigue, est un corps d'arbitres dédiés, qui ne sont pas également joueurs car ils prennent leur plaisir dans le jeu en étant arbitre indépendant. Les clubs de SL le demandent. Donc le projet sera de créer ce corps, et la proposition est de mettre dans le règlement SL 2012 la condition que chaque club nomme deux arbitres au corps arbitrale, que ces arbitres s'engagent à arbitrer au moins 8 fois dans l'année et qu'ils s'engagent également de ne plus jouer en matchs de compétition (sinon comment prétendent-ils être vraiment indépendants ?). En contrepartie, France Cricket organisera une formation ICC/ECB Level 1 pour ces arbitres et le prime de match sera augmenté pour ceux que la réussissent.

Ce qui fait la liaison avec l'autre difficulté pour l'arbitrage – David Rhodes a donné beaucoup d'années au service de l'arbitrage, mais il a besoin de soutien et d'un relève car en Ile de France, il est notre seul formateur habilité ICC. Et à la suite de problèmes de santé cet hiver, nous devons s'attendre à ce qu'il soit moins disponible. L'autre formateur qualifié en France, Stephen Harrison, est basé au Sud-Ouest donc pas facile d'organiser autant de formations en Ile de France que par le passé. Il faut trouver une solution pour la pérennité de la formation d'arbitres, y compris les niveaux supérieurs. Cette solution doit également tenir compte du fait que l'anglais, langue des cours ICC/ECB n'est pas trop pratiqué en Ile de France. Donc un chantier pour la commission formation, avec le concours de l'AFNEC, est de préparer un plan de succession à David et Stephen, voire de développer un diplôme d'arbitrage – et de scorage – en français accepté et par l'ICC et par le Ministère des Sports.

Les rapports des différents Présidents de Commission, ainsi que ceux du Directeur Général et du Conseiller National Cricket, présentent en détail l'activité de France Cricket au cours de l'année 2010. Je me contente que d'extraire quelques points :

- Très grande performance de l'Equipe de France sénior en remportant le Trophée Continental T20 en s'imposant par deux fois sur les Pays Bas II – et vous avez certainement vu qu'elle a été la première équipe à sérieusement inquiéter l'Angleterre en 50 séries à la Coupe du Monde et reste sur une victoire sur l'Angleterre en T20. En Championnat d'Europe 2, une très belle deuxième place – et la seule équipe d'inquiéter le pays hôte Guernesey – et dommage que la qualification en WCL 8 a été manquée pour 5 courses contre l'Allemagne
- Félicitations également à l'EDF U17, car ils ont terminé troisième de leur Division Européenne en Isle de Man, avec une seule défaite dans le premier match sur un terrain trop petit qui avait donné avantage à l'opposition avec leur lanceurs rapides contre nos lanceurs à effet
- Comme l'indique Adrien Geille dans son rapport, bien que la situation terrains en Ile de France est plus que préoccupante, un nouveau club est en cours de création à Grigny, avec l'accord de leur Mairie de créer un terrain. Un ou deux autres comme ça et la situation sera totalement retournée
- Du progrès dans le développement en écoles primaires avec l'USEP dans le projet mené par David Bordes. L'enjeu sera de créer le relais pour « l'après primaire » dans les clubs, dans les organismes comme l'UFOLEP ou peut-être à terme avec l'UNSS.
- La publication, d'abord sur notre site mais surtout sur le site du MCC, de la traduction en français des Lois du Cricket.
- Et nous allons saluer quelques contributions individuelles avec les remises de médailles toute à l'heure. Au niveau sportif, félicitations à France Gymkhana champion SuperLigue, Nallur Stains champion Nationale, Dreux Champion de France Junior Indoor, et Drancy qui a réussi le tour de force en rapportant les championnats U15, U17 et U19. Et le lauréat de l'année pour la France est sans toute notre « Champion du Monde » car l'ICC a octroyé à Neil Saint, bénévole esseulé dans son Charente Maritime et qui se consacre à répandre le KwikCricket aux primaires de sa région, le titre de Volontaire de l'Année.

Et je ne pouvais pas terminer sans évoquer deux changements importants à venir prochainement.

Adrien Geille, après avoir passé 18 mois avec nous, souhaite poursuivre une autre carrière. Je vous conseille de lire son rapport qui évoque son analyse de la situation de France Cricket – du progrès fait depuis son arrivée mais également le chemin encore à faire. Adrien a souhaité nous donner le temps pour trouver un successeur, et puis de passer un petit mois pour la transition des dossiers. Un candidat est en vue, et votre CD a approuvé ce matin que je lui offre un contrat. Je préfère ne pas en dire plus tant que ce contrat n'est pas signé, mais j'espère pouvoir vous annoncer la réalisation de l'embauche sous peu.

Et dans une toute autre catégorie, c'est aujourd'hui qu'Eddie Cannon prend sa retraite en tant que membre plus qu'active de votre Comité Directeur. Il avait souhaité partir il y a deux ans et j'ai réussi de le convaincre de rester encore pour la moitié d'un mandat. De mon côté, je ne peux que me féliciter d'avoir bénéficié de son expérience et de ses bons conseils. J'espère qu'il ne le regrette pas non plus. France Cricket lui doit énormément. Mais les Associés et Affiliés de tout l'ICC également – la preuve est l'attribution du prestigieux « Lifetime Service Award » par ICC Europe. Amplement mérité et je vous invite tous à remercier Eddie avec moi.

Tony Banton, Président.

Boulogne-Billancourt le 12 mars 2011